



Assemblée générale

Distr. générale
20 août 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 23 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Élimination de la pauvreté et autres questions
liées au développement : coopération
pour le développement industriel**

Coopération pour le développement industriel

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général transmet ci-joint le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) présenté en application de la résolution 67/225 de l'Assemblée générale.

* A/69/150.



Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Résumé

Dans le présent rapport, établi conformément à la résolution 67/225 de l'Assemblée générale, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) examine les tendances les plus récentes en matière de développement industriel, notamment en ce qui concerne la valeur ajoutée manufacturière et la croissance dans les pays, la quête universelle de politiques et stratégies industrielles innovantes, et la relation entre l'industrialisation et les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

En outre, le rapport analyse l'importance que revêt le développement industriel dans le cadre du nouveau programme de développement pour l'après-2015, en formulant des recommandations politiques générales clairement définies à cet égard. De plus, il décrit le rôle joué par l'ONUDI et les contributions qu'elle a récemment apportées en tant qu'institution spécialisée chargée de promouvoir un développement industriel durable et sans exclusive, ainsi que la coopération industrielle à l'échelle internationale.

I. Développement industriel : examen de la situation actuelle

A. Introduction

1. Dans le rapport précédent sur la coopération pour le développement industriel (A/67/223), le concept de développement industriel durable et sans exclusive a été présenté en tant que mandat principal et renouvelé de l'ONUDI et objectif potentiel du programme de développement pour l'après-2015.

2. Ce rapport a fait valoir que le développement industriel s'est révélé être le principal facteur à prendre en compte pour sortir les gens de la pauvreté, assurer une prospérité partagée et soutenue, promouvoir la compétitivité internationale à tous les niveaux et dans tous les secteurs, et améliorer systématiquement les garanties environnementales et sociales. Cet argument est fondé sur des observations de modes de développement qui ont fait leurs preuves en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. En effet, l'histoire montre que, dans les pays qui ont réussi leur transition d'un mode de vie agricole à une économie moderne, les gouvernements ont coordonné les investissements essentiels qui ont été effectués par les entreprises privées et ont contribué au lancement de nouvelles industries, ce qui a souvent stimulé les activités des firmes innovantes¹. L'argumentation se fondait également sur la prise de conscience qu'une industrialisation axée sur l'esprit d'entreprise est une condition préalable indispensable à une croissance économique durable à long terme, à la promotion sociale et à l'innovation technologique, notamment dans les secteurs des services connexes associés aux industries et de l'agriculture.

3. Depuis la publication du rapport précédent, la communauté internationale a fait un bond en avant spectaculaire en reconnaissant que le développement industriel s'est avéré crucial pour sortir les populations de la pauvreté après 2015. En décembre 2013, la Conférence générale de l'ONUDI a adopté une résolution historique, intitulée « Déclaration de Lima : vers un développement industriel durable et sans exclusive » (GC.15/Res.1). En juin 2013, lors de la Conférence de haut niveau des pays à revenu intermédiaire qui s'est tenue à San José, les participants ont déclaré que la transformation industrielle est une condition préalable à la réalisation de tout objectif de développement futur². Tout récemment, les pays les moins avancés ont réaffirmé que la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul³ dépend de la promotion d'un développement industriel durable et sans exclusive⁴. En outre, un appel à l'action, qui figure dans le projet de document final de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (A/CONF.223/3) qui se tiendra en septembre 2014, a été lancé pour encourager les pays à inscrire le développement industriel durable et sans exclusive dans leur programme de développement.

¹ Justin Lin, « Industrial policy comes out of the cold », Project Syndicate, 2010.

² Déclaration de San José : « Enjeux de développement durable et de coopération internationale pour les pays à revenu intermédiaire : rôle des réseaux pour la prospérité » (IDB.41/Dec.4).

³ Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (voir A/CONF.219/3).

⁴ Conférence ministérielle sur de nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives dans les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Cotonou en juillet 2014.

4. Les divers groupes régionaux ont également identifié le développement industriel durable et sans exclusive en tant que pierre angulaire de leurs politiques de développement. Selon la position commune adoptée par l'Afrique en ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015, l'industrialisation constitue une stratégie jouant un rôle crucial dans les efforts que mène ce continent pour remédier à la pauvreté, aux inégalités et au chômage, en application d'un principe qui est également reflété dans les rapports économiques de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour 2013 et 2014. À la conférence ministérielle sur la production et le développement industriel en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenue à Caracas en 2013, des responsables de haut niveau ont mis en évidence la nécessité urgente de promouvoir et de renforcer les capacités productives et industrielles nationales dans la région afin d'augmenter la productivité et de surmonter les inégalités⁵. À l'occasion d'une réunion récente de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, les pays de cette région ont identifié la promotion d'une croissance sans exclusive et d'une transformation structurelle par le biais de la politique industrielle et agricole comme priorité essentielle jusqu'en 2030⁶. Entre-temps, la plupart des pays d'Asie ont poursuivi leur progression sur la voie d'une industrialisation axée sur les exportations, ce qui a permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté. Les pays industrialisés ont également reconnu l'importance de l'industrie pour leur croissance future, la Commission européenne appelant à une « renaissance industrielle » et annonçant son intention de porter à 20 % la part de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB) de l'Europe d'ici à 2020⁷; dans le même ordre d'idées, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a souligné l'importance de l'industrialisation dans ses rapports intitulés *Perspectives du développement mondial* en 2013 et 2014, tandis que les Gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique ont annoncé le lancement de politiques destinées à revitaliser certains secteurs industriels de leur pays, en particulier en ciblant les petites et moyennes entreprises, dans le but de promouvoir la création d'emplois et l'innovation.

5. Dans sa résolution 67/225, l'Assemblée générale a encouragé les États Membres à tenir dûment compte de la problématique du développement industriel dans le cadre de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a récemment proposé l'adoption d'un objectif consistant à « Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation »⁸.

⁵ Conclusions et recommandations de la réunion de responsables de haut niveau sur le développement productif et industriel en Amérique latine et dans les Caraïbes, Caracas, 3 et 4 octobre 2013.

⁶ Voir Commission économique pour l'Europe/Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique/Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Commission économique pour l'Afrique/CESAO, « A regional perspective on the post-2015 UN development agenda », 2013.

⁷ Communication de la Commission européenne, « Pour une renaissance industrielle européenne », 2014.

⁸ Objectif 9 proposé dans le rapport final du Groupe de travail ouvert, adopté le 19 juillet 2014.

6. Dans le contexte des négociations en cours sur le programme de développement pour l'après-2015, le paysage industriel mondial ne cesse d'évoluer à un rythme sans précédent. Alors que la politique industrielle était l'un des « secrets les mieux gardés » avant 2010, la plupart des pays ont confirmé depuis lors qu'ils appliquent une politique industrielle active sous une forme ou sous une autre⁹. Bien entendu, les gouvernements fournissaient déjà un appui aux entreprises industrielles privées avant la survenue de la récente crise financière, par le biais de subventions directes, de crédits d'impôt ou de crédits accordés par des banques nationales de développement afin de promouvoir la croissance et la création d'emplois. Dans de nombreux forums internationaux, d'autres aspects de la politique industrielle étaient examinés, notamment le financement de grands projets d'infrastructure liés à des industries, les améliorations des capacités institutionnelles et l'instauration de cadres juridiques transparents¹.

B. Tendances récentes en matière de développement industriel

7. Après une période de croissance remarquable, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) à l'échelle mondiale a atteint un pic de 9 724 milliards de dollars en 2008, pour retomber en 2009, principalement en raison de la crise financière mondiale. Ce sont les pays industrialisés qui ont été les plus durement touchés, leur production manufacturière ayant baissé de 12,4 % en termes réels en 2009. Les pays en développement ou nouvellement industrialisés ont connu un ralentissement du taux de croissance de la VAM à compter de 2007 et, en 2009, celle-ci n'a augmenté qu'à un rythme de 2,2 % (voir fig. I). Depuis lors, elle s'est rétablie dans les pays industrialisés ainsi que dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés, pour atteindre 12 000 milliards de dollars en 2013.

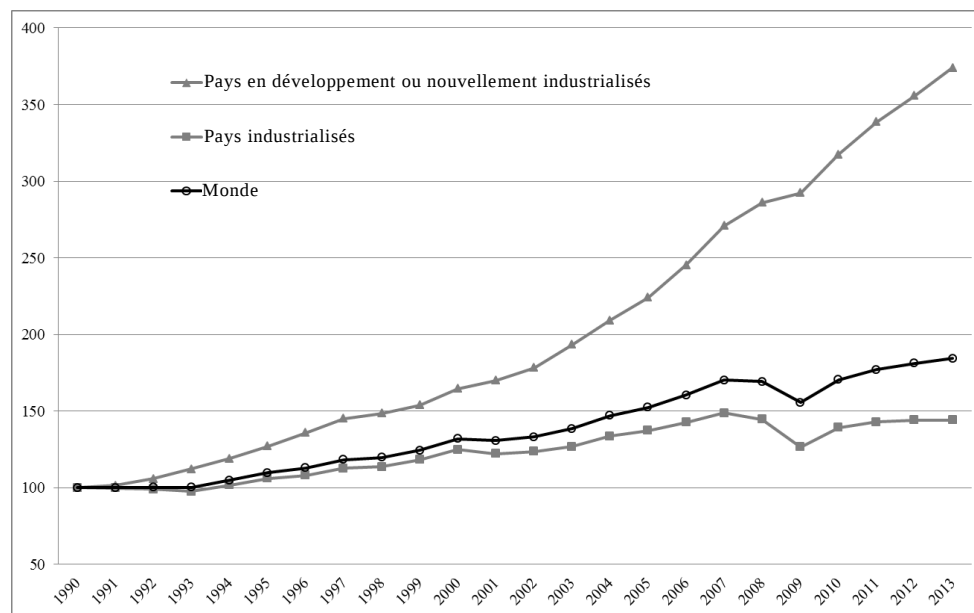
8. L'accélération de la croissance de la production manufacturière au cours des 10 dernières années dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés¹⁰ est particulièrement remarquable. En 2000, la VAM des pays en développement ou nouvellement industrialisés avait augmenté de 60 % par rapport à 1990 à prix constants de 2005, alors qu'au cours des 10 dernières années, elle s'est accrue de 130 % par rapport à l'an 2000. Entre 1990 et 2013, la VAM des pays industrialisés n'a augmenté que de 40 %.

⁹ Par « politique industrielle », on entend toute décision gouvernementale, tout règlement ou toute loi qui encourage une activité ou des investissements soutenus dans une industrie.

¹⁰ À compter de 2013, de nouveaux groupes de pays sont utilisés dans toutes les publications statistiques de l'ONUDI. Les détails relatifs à ces groupes sont présentés dans l'*International Yearbook of Industrial Statistics* 2013.

Figure I
Tendance à la croissance de la VAM mondiale, 1990-2013,
à prix constants de 2005

(En dollars constants des États-Unis de 2005; 1990 = 100)



Source : Base de données statistiques de l'ONUDI.

9. Le rôle de l'industrie manufacturière en tant que moteur de la croissance a été particulièrement important pour les pays en développement ou nouvellement industrialisés, dans lesquels le rythme de croissance de la VAM a dépassé celui du PIB (voir fig. II). L'activité manufacturière soutenue enregistrée au cours des 20 dernières années a permis à la VAM d'atteindre en 2013 un taux de croissance 25 % plus élevé que celui du PIB. Cette tendance était sous-tendue par l'émergence de nouvelles industries à croissance rapide caractérisées par une valeur ajoutée et une productivité plus élevées, ainsi que par une hausse des gains tirés des économies d'échelle¹¹.

10. La croissance rapide et soutenue de la production manufacturière est l'une des principales raisons pour lesquelles on a assisté à une réduction de la pauvreté dans les pays en développement et les nouveaux pays industrialisés, grâce aux emplois et aux activités génératrices de revenus qu'elle a permis de créer. Entre 1990 et 2009, environ 120 millions d'emplois ont été créés dans le secteur manufacturier et les services connexes. À l'échelle mondiale, le secteur manufacturier représentait 471 millions d'emplois en 2009, chiffre qui, selon les estimations, était passé à 500 millions en 2013 après inclusion de la part des services connexes¹².

¹¹ Sauf indication contraire, toutes les données fournies dans le présent rapport proviennent des bases de données ou des outils statistiques de l'ONUDI, notamment l'*International Yearbook of Industrial Statistics* (Cheltenham, Royaume-Uni, Edward Elgar Publishing, 2014).

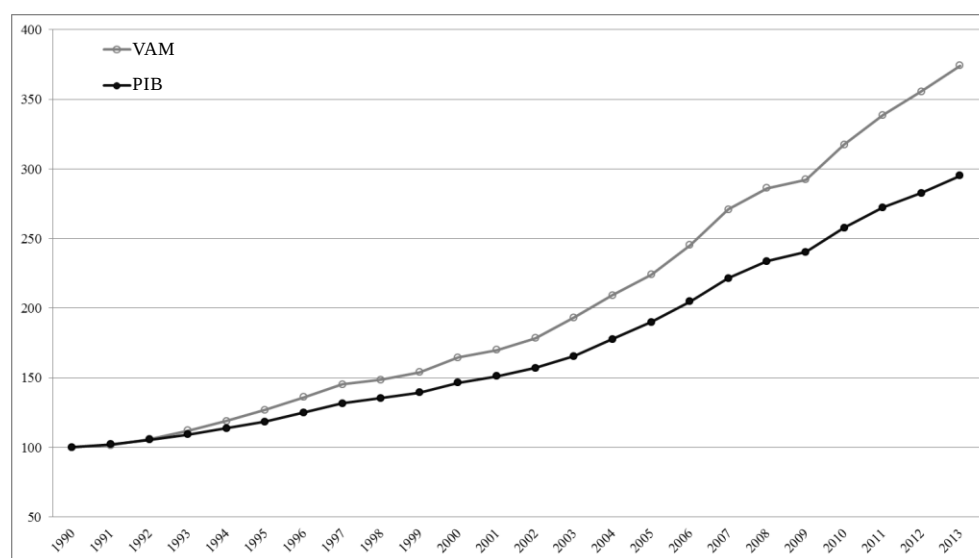
¹² ONUDI, *Rapport sur le développement industriel 2013 : Soutenir la croissance de l'emploi : Le rôle du secteur manufacturier et du changement structurel* (Vienne, 2013).

11. La croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier s'est accompagnée d'améliorations des compétences, des conditions de travail et des salaires de la main-d'œuvre. Les travailleurs sont en général devenus plus productifs, et les possibilités d'emploi se sont considérablement élargies pour les femmes.

Figure II

Tendances de la croissance économique et industrielle dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés, à prix constants de 2005

(En dollars constants des États-Unis de 2005; 1990 = 100)

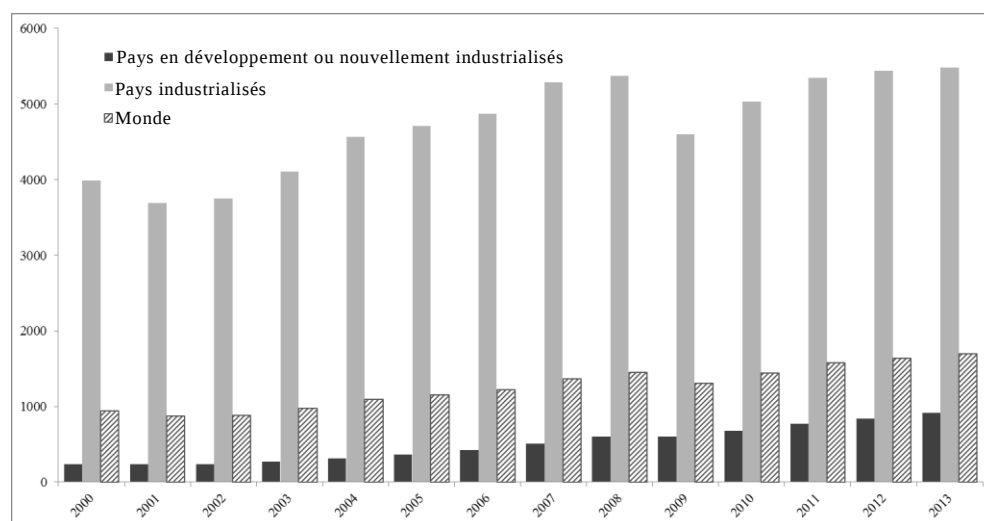


Source : Base de données statistiques de l'ONUDI.

12. Le potentiel supplémentaire offert par l'industrialisation dans le cadre du « rattrapage » économique peut être illustré par les tendances suivies par la VAM par habitant (voir fig. III). La VAM mondiale par habitant était de 1 697 dollars en 2013, le groupe des pays industrialisés affichant une VAM par habitant égale à 5 483 dollars, contre 917 dollars dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés. Cent pays en développement affichaient une VAM par habitant inférieure à la médiane de 397 dollars enregistrée en 2013. Malgré le triplement de la VAM par habitant observé depuis 1990 dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés, celle-ci ne dépasse toujours pas la moitié de la VAM moyenne mondiale par habitant et ne représente que le sixième de la VAM par habitant des pays industrialisés. Bien que le comblement de cet écart soit un défi de taille, les résultats observés dans les pays qui ont récemment amorcé leur phase d'industrialisation donnent à penser que les retards à rattraper par les pays en développement pour réduire les disparités existantes et mener à bien la transformation structurelle de leur économie ont diminué de plus en plus, en particulier dans les cas des pays récemment industrialisés où des stratégies et politiques industrielles actives ont été appliquées.

Figure III
VAM par habitant, par groupe de pays, 2000-2013

(En dollars des États-Unis)

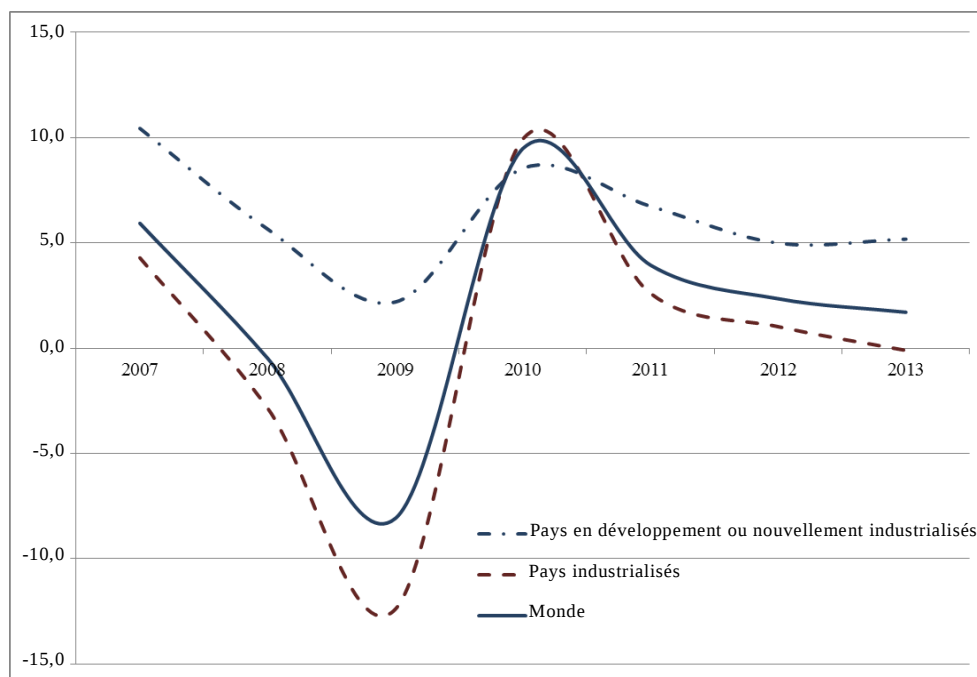


Source : Base de données statistiques de l'ONUDI.

13. La figure IV illustre la tendance à la croissance de la VAM mondiale d'une année à l'autre. Celle-ci a commencé à décliner en 2008 et a atteint son niveau le plus bas en 2009. La crise mondiale a fortement touché les pays industrialisés, leur VAM baissant d'environ 13 %. La VAM des pays en développement s'est ralentie, mais a fini par se stabiliser, son taux de croissance se situant à environ 5 % par an. Les taux de croissance de la VAM mondiale ne sont toujours pas revenus aux niveaux d'avant la crise.

14. Les taux de croissance de la VAM en 2010 ont donné à penser qu'on était sur le point d'assister à une reprise notable des activités dans l'industrie manufacturière, mais l'espoir alors ressenti n'a été que de courte durée, car ils sont redevenus poussifs en 2011. Les pays développés n'ont pas été les seuls à être gravement touchés par la réapparition de la récession, en particulier en Europe, car les pays en développement ont, eux aussi, subi les effets de l'instabilité persistante observée sur les marchés financiers mondiaux et de la baisse des cours des produits de base. Comme la récession économique frappant les pays industrialisés durait plus longtemps que prévu, la VAM mondiale n'a augmenté que de 1,7 % en 2013 (voir fig. IV).

Figure IV
Croissance annuelle de la VAM mondiale, par groupe de pays, 2007-2013
 (En pourcentage)



Source : Base de données statistiques de l'ONUDI.

15. La figure V permet de se faire une idée de la résilience relative du secteur manufacturier dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés, ce qui dénote une capacité d'adaptation qui, jusqu'à présent, a protégé de nombreuses personnes des effets des crises financière et économique, et plus particulièrement de la baisse récente des montants affectés à l'aide extérieure au développement. Les pays en développement ou nouvellement industrialisés contribuent actuellement à hauteur de 35 % à la VAM mondiale, soit plus que jamais.

16. Trois facteurs principaux expliquent pourquoi ces pays ont accru leur part de la VAM et globalement maintenu leur taux de croissance économique jusqu'à présent :

a) Les fabricants des pays industrialisés ont eu tendance à externaliser leurs activités de production dans des pays en développement, ce qui a provoqué une délocalisation des usines et de la production au profit de ces derniers;

b) Les pays industrialisés ont recentré leurs activités sur la fourniture de services, une activité qui s'est, d'une manière générale, avérée plus sensible aux effets des crises financière et économique;

c) Les pays en développement ou nouvellement industrialisés dépendent moins du secteur financier, qui représente jusqu'à 30 % du PIB de certains pays industrialisés. Dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés, ce secteur ne représente qu'une part beaucoup plus faible et joue généralement un rôle auxiliaire dans l'économie. Par conséquent, la crise financière persistante a eu

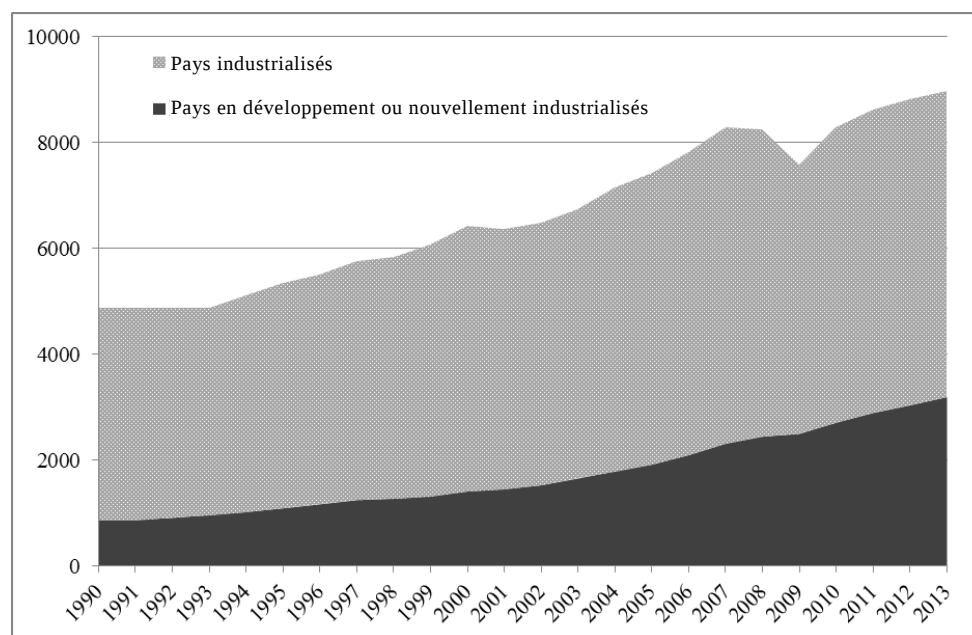
tendance à avoir des effets plus graves sur les pays industrialisés que sur les économies des pays en développement ou nouvellement industrialisés.

17. Sur une base géographique, la région de l'Asie et du Pacifique représente 70 % de la VAM dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés, soit 3 852 milliards de dollars en 2013, ce qui en fait, et de loin, la plus grande région manufacturière. En revanche, la VAM de l'Afrique subsaharienne demeure très faible, car elle ne représente que 0,5 % de la VAM des pays en développement ou nouvellement industrialisés.

18. On continue également d'observer une forte variabilité entre les divers pays en développement ou nouvellement industrialisés. Ce sont la Chine et l'Inde qui ont connu la plus forte hausse de leur part de la VAM au cours des deux dernières décennies, puisque celle de la Chine, par rapport à la VAM globale des pays en développement ou nouvellement industrialisés, est passée de 15,7 % en 1990 à 50,4 % à l'heure actuelle. Avec une part de 17,6 % de la VAM mondiale en 2013, la Chine est actuellement le deuxième pays manufacturier, par ordre d'importance, après les États-Unis (avec 19,1 %). L'Inde, dont l'économie est plutôt axée sur les services, a porté sa part de la VAM mondiale à 2,3 %.

Figure V
Valeur ajoutée manufacturière, 1990-2013

(En dollars constants des États-Unis de 2005)



Source : Base de données statistiques de l'ONUDI.

19. Une caractéristique essentielle de l'état actuel de la production manufacturière est le recours accru aux réseaux de production internationaux pour mener à bien différentes étapes du processus de production au-delà des frontières, ce qui est rendu possible par les économies d'échelle, les progrès techniques (en particulier en ce qui concerne la microélectronique) et des coûts de transport abordables.

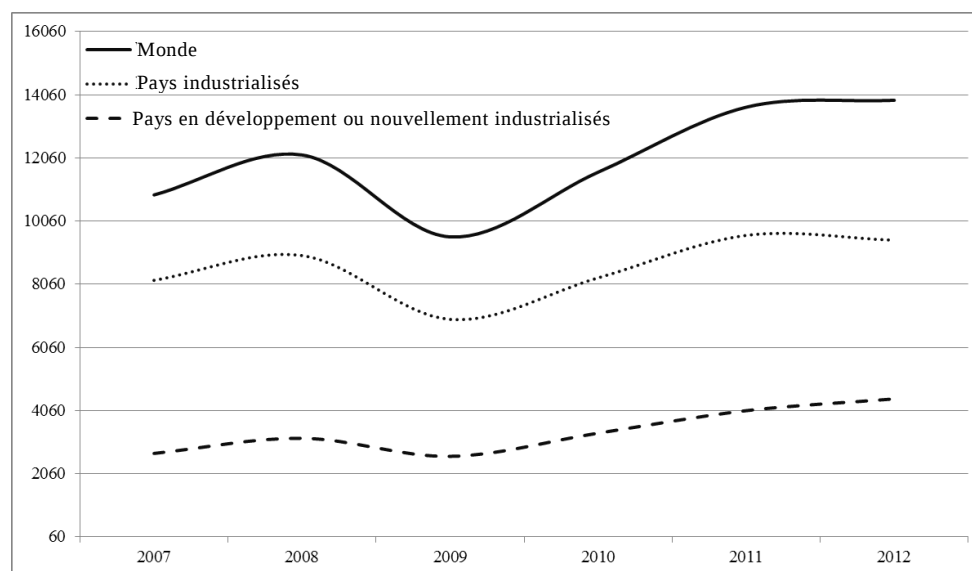
20. Ce partage de la production a eu pour effet de stimuler les échanges commerciaux, qui ont enregistré une croissance plus forte que celle de la VAM. En 2012, les exportations mondiales de produits manufacturés ont atteint un pic estimé à 13 887 milliards de dollars, ce qui signifie que leur rythme de croissance a été plus rapide que ceux de la VAM et du PIB pendant la période comprise entre 2008 et 2012.

21. Les pays industrialisés représentent la plus grande partie des exportations mondiales de produits manufacturés, mais les pays en développement ou nouvellement industrialisés ont accru leur part mondiale depuis les années 90. Les exportations de produits manufacturés en provenance des pays industrialisés n'ont augmenté que de 1,3 % par an au cours de la période allant de 2008 à 2012, pour atteindre 9 456 milliards de dollars en 2012, alors qu'elles peinaient à se remettre de la baisse de l'activité économique engendrée par la crise financière de 2008. Les exportations de produits manufacturés en provenance de pays en développement ou nouvellement industrialisés ont augmenté de 8,6 % par an au cours de la même période, pour atteindre un niveau record estimé à 4 431 milliards de dollars en 2012. Le dynamisme à long terme plus prononcé affiché par les pays en développement est également reflété par l'augmentation de leur part des exportations de produits manufacturés, qui est passée de 14 % en 1997 à 32 % en 2012, principalement en raison de l'expansion des exportations en provenance de grands pays en développement ou nouvellement industrialisés tels que la Chine et l'Inde (voir fig. VI).

Figure VI

Exportations mondiales de produits manufacturés, par groupe de pays, 2007-2012

(En milliards de dollars des États-Unis)



Source : Base de données statistiques de l'ONUDI.

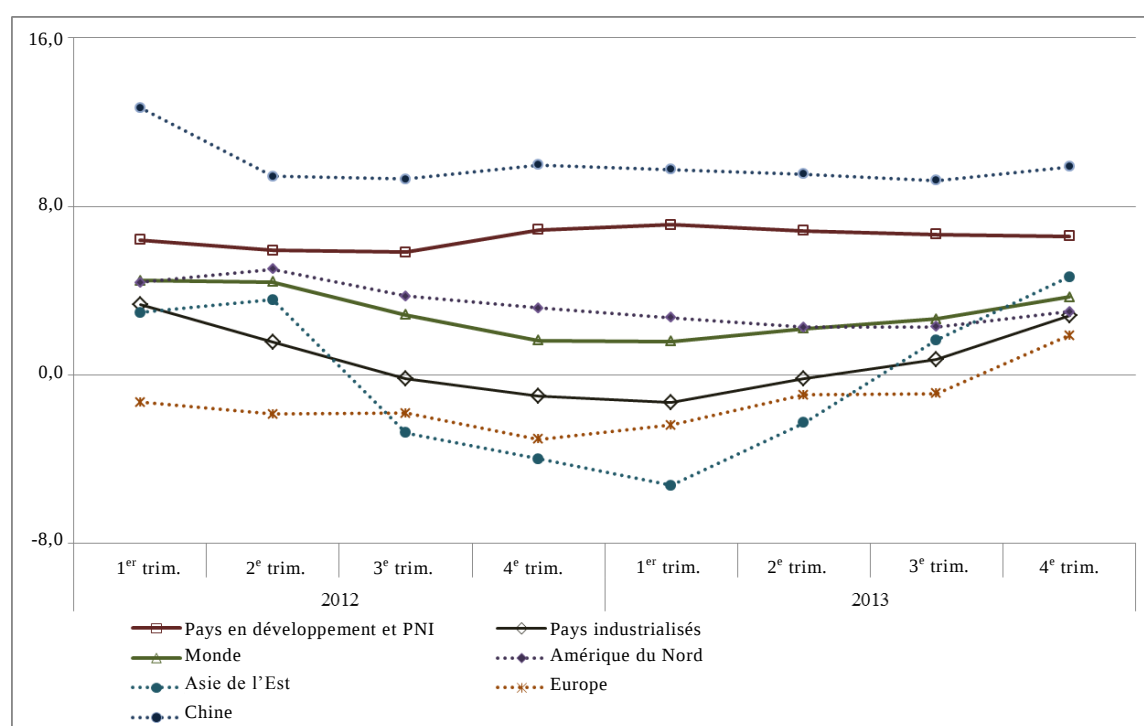
22. La figure VII illustre les différentes tendances observées à court terme dans différents groupes de pays. La production manufacturière mondiale n'a augmenté qu'à un rythme de 1,6 % durant le premier trimestre de 2013. C'est le taux de

croissance la plus faible qui ait été enregistré depuis le quatrième trimestre de 2009, alors que l'Europe connaissait une récession économique de plus en plus grave et que les pays industrialisés d'autres régions assistaient à un ralentissement de leur croissance. Toutefois, les chiffres reflétant la croissance de la production manufacturière à l'échelle mondiale n'ont cessé d'augmenter depuis le premier trimestre de 2013, et le taux de croissance actuel est le plus élevé des trois dernières années. La production manufacturière mondiale a poursuivi sur sa lancée pendant le quatrième trimestre de 2013 grâce à la persistance de la reprise économique dans les pays industrialisés.

Figure VII

Tendances trimestrielles de la croissance dans les principaux groupes de pays en 2012 et 2013

(Croissance exprimée en pourcentage par rapport à la même période l'année précédente)



Source : Base de données statistiques de l'ONUDI.

Abréviation : PNI, pays nouvellement industrialisés.

23. Au quatrième trimestre de 2013, et pour la première fois depuis 2010, la production manufacturière a augmenté dans tous les groupes de pays industrialisés. La croissance ininterrompue de la production manufacturière observée au quatrième trimestre de 2013 dans les principaux pays européens a permis à l'ensemble de la région d'afficher un taux de croissance positif, tandis que le taux de croissance industriel des pays de la zone euro et celui de l'Europe considérée dans son ensemble ont commencé à converger. Le rythme d'augmentation de la VAM en Amérique du Nord, principalement attribuable au Canada et aux États-Unis, a également commencé à s'accélérer après avoir connu un ralentissement pendant

cinq trimestres. Les taux d'augmentation de la VAM recensés en Asie de l'Est, sous l'impulsion du Japon, ont été les plus élevés de ceux observés dans le monde industrialisé, suite à l'augmentation des dépenses de consommation des ménages et à la baisse de la valeur du yen par rapport au dollar des États-Unis. Les taux de croissance enregistrés dans cette région se sont améliorés au cours des quatre derniers trimestres.

24. Bien que les taux de croissance de la production manufacturière observés dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés se soient révélés relativement plus élevés, leur rythme s'est ralenti légèrement tout au long de 2013. Il est de plus en plus à craindre que ces pays ne se soient engagés dans le cercle vicieux perpétuant une croissance lente engendré par la récession persistante sévissant dans les pays industrialisés. Les principaux risques externes et internes qui pèsent sur la croissance industrielle de ces pays sont la possibilité d'une inversion des flux de capitaux et une hausse des coûts de production, respectivement. La dynamique industrielle de la Chine semble avoir été le principal moteur de cette évolution, en particulier aux deuxième et troisième trimestres, lorsque la croissance de sa VAM a également accusé des signes de ralentissement.

C. Tendances récentes du développement industriel : conclusions

25. Le paysage manufacturier mondial a évolué de manière spectaculaire au cours des dernières années, la crise financière ayant été le principal facteur déclencheur de cette transformation. La production manufacturière mondiale est entrée dans une nouvelle phase de croissance régulière, après une longue période de récession qui a provoqué une forte baisse de la production dans les pays industrialisés et un net ralentissement dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés. Les chiffres recueillis sur la croissance industrielle pendant le quatrième trimestre de 2013 reflètent l'impulsion dont a bénéficié le secteur manufacturier de ces pays. La croissance devient également plus soutenue dans les pays industrialisés.

26. Les premiers signes de reprise dans les pays industrialisés sont apparus en 2013 et se sont progressivement affirmés vers la fin de cette année-là. Les chiffres publiés récemment donnent à penser que les perspectives de croissance industrielle soutenue à l'échelle mondiale au cours des prochaines années sont favorables, tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement ou nouvellement industrialisés, bien que des risques de ralentissement subsistent toujours.

27. Les pays industrialisés commencent à se sortir de la récession. La confiance des consommateurs semble se rétablir, ce qui entraîne une augmentation de la demande de produits manufacturés tels que denrées alimentaires, vêtements, automobiles et matériels électroniques grand public. Les investissements dans les infrastructures, qui sont le moteur des industries de base, amorcent également une reprise. Les faibles taux d'intérêt et les politiques monétaires souples appliquées dans l'ensemble des pays développés semblent enfin commencer à donner des résultats.

28. Au cours des dernières années, le secteur manufacturier des pays en développement ou nouvellement industrialisés a également connu d'importantes transformations structurelles qui sont bénéfiques à long terme. Abstraction faite des industries de faible ou moyenne technologie, ces pays ont aussi maintenu des taux de croissance élevés en renforçant le contenu « hautes technologies » des secteurs de la fabrication de produits chimiques, de machines et de matériels, d'appareils

électriques et électroniques, et de véhicules à moteur, tant pour les marchés intérieurs que pour l'exportation. Cette tendance a permis aux pays en développement d'améliorer fortement la productivité et la compétitivité de leurs industries.

29. La relation positive entre la VAM et le PIB observée dans les pays en développement continue à témoigner de l'importance de la transformation industrielle en tant que moteur principal de la croissance économique. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, en particulier, la production manufacturière continue d'être l'un des principaux moteurs de croissance économique globale. Il faut cependant reconnaître que la tendance à la croissance observée dans les pays en développement ou nouvellement industrialisés masque des disparités marquées entre les différents pays et régions en développement.

30. Le rôle important que joue l'industrie en tant qu'agent permettant d'assurer une croissance économique partagée et durable reste indéniable. Outre ses effets bénéfiques sur la production, les exportations, les revenus, l'emploi et la réduction de la pauvreté, le secteur manufacturier contribue notablement à l'innovation. Une base d'exportations industrielles robuste aide les pays qui en sont dotés à se remettre d'une récession plus rapidement que ceux qui sont dépourvus de secteurs manufacturiers équivalents.

31. Il reste cependant des défis à surmonter en ce qui concerne la façon dont ces avantages manifestes peuvent être rendus encore plus inclusifs compte tenu de la nécessité d'assurer une répartition plus équitable entre les groupes, les pays et les régions. En outre, il importe que le secteur manufacturier soit respectueux de l'environnement. Un autre défi important consiste par conséquent à s'attaquer à des questions telles que l'accès à des sources d'énergie non polluantes, l'utilisation efficace des ressources et l'adoption de processus de production n'ayant que des effets minimes sur l'environnement.

II. L'industrie et le programme de développement pour l'après-2015

32. Avec pour toile de fond les tendances observées dans le paysage industriel actuel et compte tenu des besoins et des aspirations universels qui existent en matière de développement durable pour l'après-2015, la présente section examinera la relation constructive existant entre l'industrialisation et plusieurs questions sociales et environnementales essentielles et articulera les liens existant entre industrialisation, infrastructure et innovation.

A. Développement industriel durable et inclusif

33. La période fixée pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement touchant à sa fin, l'attention de la communauté internationale se tourne vers le programme de développement pour l'après-2015, qui fera intervenir de nouvelles méthodes en vue d'accélérer les progrès et d'ouvrir la voie à un programme de développement universel et solidaire plus ambitieux.

34. Les souffrances humaines et les revers en matière de développement que le monde a connus dernièrement, surtout en raison des séquelles des crises financière et économique mondiales qui continuent de se faire sentir et des catastrophes

naturelles qui sont de plus en plus fréquentes, ont remis l'accent sur la relation existant entre croissance économique, mesures de protection de l'environnement et développement inclusif. Il est de plus en plus admis qu'il est essentiel de transformer la structure de l'économie et de l'industrie – construire de nouvelles capacités de production efficaces et efficientes, soutenir la diversification économique et bâtir des industries vertes – pour créer les taux de croissance, les emplois et les structures économiques nécessaires à la réalisation d'une prospérité qui soit partagée par tous, hommes et femmes, dans un cadre écologiquement durable, dans les pays en développement comme dans les pays développés.

35. Les modes intelligents d'industrialisation et de coopération industrielle internationale permettent aux populations d'échapper à la pauvreté, de participer à des activités productives et de développer en permanence leurs compétences en améliorant simultanément les mesures de protection environnementale et sociale dans leurs régions et sociétés. Ce modèle de développement répond à la définition du développement industriel inclusif et durable.

36. Les données d'expérience montrent que la prospérité partagée et la solidarité reposent la plupart du temps sur une meilleure absorption de la main-d'œuvre dans des emplois industriels mieux rémunérés. Comme expliqué dans la partie I.B ci-dessus, les industries manufacturières et les secteurs de services connexes peuvent ouvrir des perspectives à un grand nombre de travailleurs, leur procurer un emploi stable et de bonnes prestations, et accroître la prospérité et le bien-être de leur famille et de leur communauté¹². Par exemple, une agro-industrie efficace permet d'améliorer la stabilité économique des ménages ruraux, d'accroître la sécurité alimentaire et de favoriser l'innovation le long des chaînes de valeurs industrielles. De même, les industries pharmaceutiques et les industries de matériel médical locales sont essentielles pour améliorer l'accès aux services de santé et la qualité de ces services et faire progresser le nombre d'emplois décents dans cet important secteur de croissance. L'industrie manufacturière est particulièrement efficace pour ce qui est de favoriser l'emploi des femmes, puisque celles-ci y représentent une part plus importante (33 %) que dans l'agriculture (28 %) et le secteur non manufacturier (9 %)¹².

37. La coopération industrielle internationale et le commerce extérieur facilitent la diffusion des pratiques optimales et des normes, à la fois pour ce qui est des méthodes de production et de conception de produits, permettent un meilleur accès aux technologies modernes et favorisent l'acquisition de connaissances entre pays. L'industrie joue un rôle important dans le renforcement de la capacité des pays de créer sans cesse de nouvelles activités visant l'accroissement de la valeur ajoutée, de la productivité ou des rendements d'échelle, afin de maintenir la stabilité de l'emploi et d'améliorer la prospérité pour une part croissante de la population.

38. D'après l'ancien économiste en chef de la Banque mondiale, Justin Lin, cette coopération industrielle internationale peut permettre aux pays qui sont moins développés de s'industrialiser puis de devenir eux-mêmes des pays développés en emboitant le pas à leurs voisins qui ont mieux réussi, selon la théorie du vol d'oiseaux sauvages, et profitant d'être dans le sillage d'un pays chef de file. De grands pays ayant des économies de marché émergentes et dynamiques offrent donc à d'autres pays en développement des possibilités sans précédent d'entamer leur propre industrialisation. La Chine peut être considérée comme un exemple en la matière, puisqu'elle a le potentiel de délocaliser des millions d'emplois dans le secteur

manufacturier et de faire bénéficier les pays en développement d'investissements industriels pesant plusieurs milliards de dollars au cours des prochaines décennies¹³.

39. Compte tenu de ces nouvelles perspectives, les gouvernements devront apprendre à repérer au mieux les industries d'exportation, à mettre en place des politiques industrielles cohérentes, à combler les lacunes en matière d'infrastructure et à aider le secteur privé – les petites et moyennes entreprises en particulier – afin de régler les problèmes d'information, de coordination et de financement et la question des effets externes de la modernisation technologique et de l'accès aux chaînes mondiales de valeurs. Cela pourrait également nécessiter des importations à grande échelle de biens d'équipement et de savoir-faire technologique, ce qui bénéficierait donc à leurs secteurs industriels avancés.

40. Pour améliorer encore davantage la productivité industrielle des pays en développement, il faudra disposer d'un vivier plus important de moyens humains dans le secteur industriel. L'éducation n'a cessé de progresser et le fait qu'il y ait un nombre considérablement plus élevé de diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur pourrait entraîner un accroissement de la main-d'œuvre qualifiée et de la proportion de jeunes occupant des emplois décents. Toutefois, l'inadéquation entre les qualifications et les besoins de l'industrie continue de limiter considérablement les perspectives d'emploi et de faire grimper les coûts, ce qui conduit à un ralentissement du redéploiement des ressources entre les secteurs, l'idée étant de délaisser l'agriculture en faveur de secteurs à plus forte productivité, comme les services et l'industrie manufacturière¹⁴. Les politiques d'éducation devraient donc aller de pair avec de solides stratégies d'industrialisation et remédier aux problèmes d'inadéquation entre les investissements consacrés à la formation et les besoins de l'économie sur le plan technologique, surtout pour ce qui est de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

41. Si la croissance économique permettant d'atteindre un niveau de prospérité plus élevé ne s'inscrit pas dans un cadre écologiquement durable, les progrès réalisés ne feront pas long feu. Toutefois, la question principale ne peut pas être de faire un choix entre croissance industrielle et durabilité. Seule la transformation des méthodes de production, des infrastructures et des modèles d'activité, qui ne peut être dissociée des bons choix technologiques, apportera une solution aux redoutables défis environnementaux actuels et permettra d'allier croissance et durabilité.

42. L'adoption de méthodes de production plus propres et moins énergivores peut permettre de dissocier progressivement croissance économique et dégradation de l'environnement. Dans ce contexte, la volonté d'innover et d'optimiser les processus, en réduisant le gaspillage de ressources coûteuses et donc en améliorant la compétitivité économique, peut contribuer puissamment à mettre au point les solutions à adopter pour produire de manière plus propre, gérer les ressources de manière plus efficace et réduire la production de déchets et la pollution.

43. L'efficacité énergétique dans l'industrie joue un rôle particulièrement important dans ce contexte, les intrants énergétiques représentant une part importante des coûts de production dans toutes les branches d'activité. Les sources

¹³ Justin Lin, « Industrialization's second golden age », Project Syndicate, 2012.

¹⁴ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2014 – accroître la productivité pour relever le défi du revenu intermédiaire* (Paris, éditions de l'OCDE, 2014).

d'énergie propre et les mesures d'économie d'énergie seront donc des déterminants essentiels de la compétitivité économique et de la croissance industrielle durable.

44. Toutefois, la durabilité dans l'industrie ne peut être déterminée au niveau des entreprises seulement; les gouvernements doivent ajuster leurs politiques industrielles – aux niveaux municipal, régional et national – et envisager de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger l'environnement, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets, la purification de l'eau et la lutte contre la pollution. Les industries vertes peuvent être encouragées à fournir des biens et services environnementaux importants, contribuant ainsi non seulement à préserver l'environnement, mais aussi à multiplier les possibilités de diversification structurelle, de création d'emplois et de revenus et à favoriser la prospérité.

45. Si l'on veut réaliser un développement industriel inclusif et durable, il faut bâtir une architecture institutionnelle solide de sorte qu'elle soit à même de concevoir et de mettre en œuvre des politiques industrielles qui favorisent et encouragent les modèles modernes de développement du secteur privé, et d'en assurer le suivi. Les stratégies à long terme et les politiques industrielles devront réussir à mettre en place un cadre global de conditions économiques, juridiques et politiques stables et encourager les investissements en faveur des programmes visant à développer les compétences entrepreneuriales nécessaires aux industries du XXI^e siècle.

46. Transformer les industries dans tous les pays pour les mettre sur la voie de la durabilité et de la solidarité permettra également de jeter les bases d'une solution à long terme aux problèmes mondiaux du financement du développement et de libérer des ressources nationales pour faire progresser la prospérité pour tous.

B. Infrastructures résilientes et industrialisation

47. Assurer une industrialisation inclusive et durable exige d'importants investissements en faveur des infrastructures résilientes, notamment les réseaux à large bande et autres technologies de l'information et des communications; les technologies énergétiques; les systèmes d'adduction d'eau, d'assainissement et d'épuration des eaux usées, ainsi que les systèmes de recyclage et de gestion des déchets solides; les principaux systèmes d'irrigation et d'évacuation des eaux; les infrastructures de transport; les écotechnologies; les systèmes de santé; et les établissements d'enseignement et de formation.

48. La résilience de l'infrastructure économique permet d'améliorer la productivité et de réduire le coût des nouvelles activités de production et de celles qui existent déjà. L'existence d'infrastructures contribue à attirer les investissements, à développer les marchés et à créer des économies d'agglomération en attirant des capacités de production dans un lieu déterminé. Lorsque des installations énergétiques, hydrauliques et routières et des systèmes de communications se trouvent dans les lieux où vivent des groupes défavorisés et que l'accès devient abordable, cela contribue directement à réduire les inégalités et à rendre la croissance plus inclusive. S'il existe des infrastructures sanitaires et sociales adaptées qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes, par exemple, cela peut améliorer la sécurité des femmes et des filles, et favoriser leur liberté de circulation et leur accès à l'éducation. La proximité des sites industriels et des emplois, des quartiers résidentiels et des infrastructures, en particulier dans les

zones défavorisées, contribue à réduire les disparités spatiales et à améliorer les perspectives économiques pour tous¹⁵.

49. En outre, les investissements dans les infrastructures constituent l'un des principaux facteurs de croissance économique dans de nombreux pays. Ils peuvent être un instrument utile pour les interventions économiques anticycliques, puisqu'ils créent des emplois à court terme grâce à un accroissement de la demande de main-d'œuvre et de matériaux, et à long terme grâce à un accroissement de la demande de services connexes et de travaux de maintenance. En fait, la Banque mondiale estime que l'accélération de la croissance économique en Afrique subsaharienne sur la période 2001-2005 est attribuable pour moitié aux investissements dans les projets d'infrastructure. Certains de ces investissements ont de toute évidence permis de créer des conditions plus propices pour l'industrie, ce qui a stimulé les activités d'industrialisation.

50. Toutefois, l'efficacité à long terme des investissements dans les projets d'infrastructure dépend de l'élaboration de solutions globales en matière de politique industrielle, lesquelles devraient aussi permettre d'attirer de plus en plus les capitaux privés vers les grands projets d'infrastructure. Ce faisant, le pouvoir et le dynamisme du marché privé devraient permettre d'améliorer la répartition du capital et la transparence, et par tant renforcer la résilience des projets d'infrastructure réalisés¹⁶.

C. Innovation, échange de technologies et réseaux de savoirs

51. Les conclusions du lauréat du prix Nobel d'économie, Robert Solow, devraient être réexaminées compte tenu de l'évolution rapide du paysage industriel mondial et des inégalités croissantes; il faisait valoir que l'augmentation des revenus n'était pas due principalement à une simple accumulation de capital mais au progrès technologique et à l'innovation. Or, l'innovation demeure un phénomène dispersé, qui continue de rencontrer de nombreux obstacles dans les pays en développement. Par conséquent, mieux comprendre et saisir la dynamique de l'innovation au niveau local pourraient contribuer à libérer de nouvelles sources de croissance, de compétitivité et de création d'emplois. L'innovation peut être le moteur de la croissance; de nombreuses industries en sont la preuve. L'optimisation des relations entre institutions dans le cadre des processus interactifs qui interviennent dans la création, l'application et la diffusion des connaissances, du capital humain et des technologies restera néanmoins la principale difficulté pour les gouvernements¹⁷.

52. L'atout central d'une économie de marché réside dans sa capacité à innover et les gouvernements devraient soutenir ces forces grâce à des politiques industrielles intelligentes dotées d'une perspective à long terme qui favorise l'innovation et l'apprentissage. Si les politiques industrielles aident les industries naissantes à se développer grâce à l'adaptation technologique et à l'apprentissage, cela se répercutera sur les secteurs et industries connexes. Dans ce contexte, il est important de noter que l'objectif de ces politiques industrielles n'est pas de désigner des

¹⁵ Équipe d'appui technique du Groupe de travail ouvert, document thématique 5, « Sustained and inclusive economic growth, infrastructure development, and industrialization », 2013.

¹⁶ Justin Lin et Kevin Lu, « Infrastructure's class of its own », Project Syndicate, 2014.

¹⁷ Université Cornell, Institut européen d'administration des affaires et Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, *Indice mondial de l'innovation 2013 : la dynamique de l'innovation au niveau local* (Genève, Ithaca et Fontainebleau, 2013).

vainqueurs sur le marché, mais plutôt de déterminer les effets externes positifs, c'est-à-dire les industries et les secteurs dans lesquels les activités de formation pourraient déclencher des retombées ailleurs dans l'économie¹⁸.

53. Toutefois, aucune économie ne peut croître durablement si elle est isolée; les relations et la connectivité sont nécessaires à l'innovation, qui libère des forces productives dans l'intérêt de tous. Le paysage industriel mondial actuel a donné naissance à un système d'économies, d'industries et d'institutions, qui est multipolaire et extrêmement diversifié. Les politiques d'innovation doivent donc tenir compte de ce qu'il faut faire pour améliorer l'apprentissage industriel par l'intermédiaire des réseaux mondiaux et régionaux des savoirs¹⁹. Innover en adoptant des technologies et des connaissances qui existent ailleurs dans le monde et en renforçant progressivement les capacités technologiques nationales est un objectif politique majeur à cet égard. Les pays en développement disposent souvent d'une marge de manœuvre importante pour rattraper les pays avancés sur le plan technologique et peuvent utiliser à bon escient les mécanismes de transfert de technologie, notamment l'octroi de licences technologiques et les programmes de formation à l'intention de pays étrangers. Les pays ont également besoin de créer de nouveaux produits, processus et services qui soient mieux adaptés à leurs propres besoins et développer leurs propres innovations dans des domaines inexplorés pour créer un avantage comparatif¹⁴. L'intégration dans les réseaux nationaux et mondiaux de savoirs et d'innovation est l'un des principaux moyens de faire des progrès dans ce domaine.

54. Un réseau de savoirs dynamique consiste en une foule d'institutions qui apportent constamment de nouvelles connaissances et perspectives et permettent d'améliorer la prise de décisions socioéconomiques à tous les niveaux. Par conséquent, la connectivité d'un pays aux niveaux national et international, évaluée par l'indice de la connectivité de l'ONUDI, peut être un bon indicateur de sa capacité de tirer parti de ces sources dynamiques de savoirs et de technologies. Pour améliorer cette connectivité, les gouvernements devront envisager d'investir dans les infrastructures et systèmes institutionnels connexes qui permettent aux industries comme aux institutions publiques de diffuser et d'assurer le transfert des connaissances, des technologies et des investissements, l'objectif étant de parvenir à une société qui apprend constamment²⁰.

55. Actuellement, l'industrialisation continue d'évoluer à cause ou en raison de grands changements dans la répartition géographique de la population. En 2009, la moitié de la population mondiale vivait dans les villes. L'urbanisation pose des problèmes mais ouvre aussi des perspectives. Certaines villes se développent à une vitesse impossible à gérer, ce qui se traduit par une expansion des quartiers de taudis dénués d'infrastructure urbaine. Or, lorsque l'urbanisation est bien gérée et planifiée, il est possible de réaliser l'inclusion spatiale, puisque la concentration de personnes permet d'administrer les services de manière plus efficace et facilite la communication et l'échange des connaissances¹⁵. Ces moteurs d'innovation urbaine ont besoin d'investissements pour créer les conditions propices aux idées nouvelles,

¹⁸ Joseph Stiglitz, « Créer une société de l'apprentissage », Project Syndicate, 2014.

¹⁹ ONUDI, *Réseaux pour la prospérité 2012, Connecting Development Knowledge beyond 2015* (Vienne, 2012).

²⁰ ONUDI, *Réseaux pour la prospérité 2013 : Partnering for Inclusive and Sustainable Industrial Development* (Vienne, 2013).

favoriser la participation et supprimer les obstacles qui aggravent l'inégalité des chances entre les différents groupes de la société. L'innovation peut être stimulée au moyen de politiques industrielles intelligentes qui libèrent des espaces dans les zones urbaines et semi-urbaines, permettant ainsi aux industries de se regrouper et favorisant l'échange de connaissances interindustrielles et l'apprentissage dans le domaine technologique. Ces parcs industriels peuvent stimuler la productivité, l'innovation et l'essor des industries locales ainsi que les investissements étrangers directs et les échanges de technologies connexes avec des pays globalement plus avancés¹².

56. Pour atteindre l'objectif ultime, qui est d'éliminer complètement la pauvreté, de partager la prospérité et de préserver l'environnement, les dirigeants de tous les pays devront réfléchir aux politiques à adopter pour assurer un développement industriel inclusif et durable et investir dans les infrastructures, les réseaux, les institutions et les populations afin de faire progresser la productivité industrielle et l'innovation dans le monde entier.

III. Réponse de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

A. Introduction

57. Sur la base de la Déclaration de Lima, l'ONUDI vise à réaliser, pour ses États membres, un développement industriel inclusif et durable.

58. L'Organisation harmonise ses activités avec toutes les initiatives pertinentes à l'échelle du système des Nations Unies et avec les mécanismes de coordination aux échelles mondiale, régionale et locale, notamment tous ceux mis en place à l'issue de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Des partenariats sont établis avec la plupart des organisations apparentées du système, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole, l'Organisation internationale du Travail, le Centre du commerce international (ITC), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation mondiale du tourisme, l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce et les institutions du Groupe de la Banque mondiale. En outre, l'ONUDI a largement collaboré avec un certain nombre de banques régionales de développement, organisations économiques et politiques régionales ainsi qu'avec l'OCDE.

59. Pour réaliser un développement industriel inclusif et durable en cette ère de mondialisation, il faut des approches exploitant les connaissances, la technologie et l'innovation disponibles à l'échelle mondiale. Des partenariats multipartites et des sources variées de compétences et de ressources constituent par conséquent un pilier important pour le succès des programmes de l'ONUDI, favorisant la transformation vers un développement industriel inclusif et durable. À cette fin, l'ONUDI a multiplié

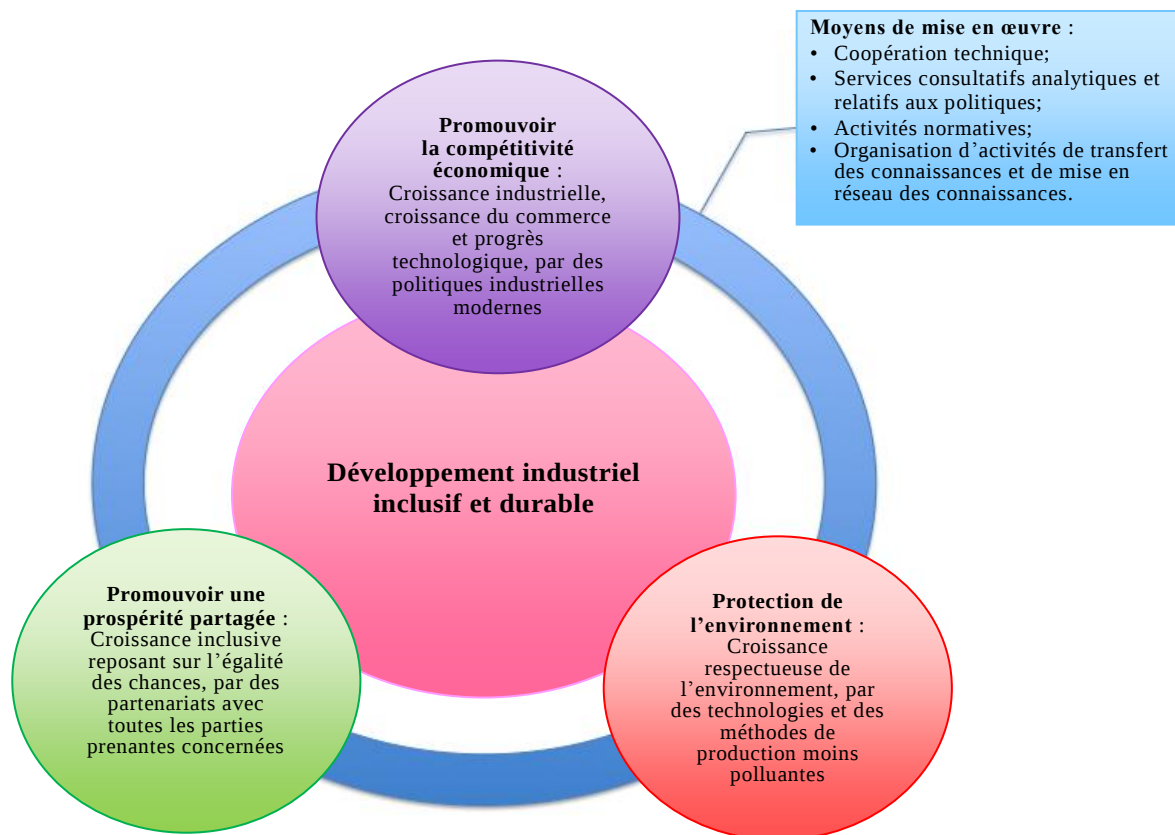
ses liens de collaboration avec toute une gamme d'acteurs internationaux, notamment le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires.

B. Orientation des programmes

60. À la lumière du mandat récemment renouvelé dans la Déclaration de Lima et du programme général de développement pour le système des Nations Unies, le rôle de l'ONUDI est illustré dans la figure VIII ci-dessous. Celle-ci présente une vue d'ensemble des liens entre différents aspects complémentaires de l'industrialisation, chacun se rapportant à une dimension différente du développement durable. Les résultats et impacts escomptés en matière de développement seront réalisés par quatre moyens : la coopération technique; les services consultatifs analytiques et relatifs aux politiques; les activités normatives; et l'organisation d'activités de transfert des connaissances et de mise en réseau des connaissances (voir par. 22 de la résolution 65/175 de l'Assemblée générale).

Figure VIII

Rôle de l'ONUDI sur la scène mondiale du développement



61. Les programmes de l'ONUDI sont conçus de façon à provoquer des effets catalyseurs et des transformations en faveur du développement industriel inclusif et durable dans les pays de programme. Même si les programmes et activités abordent à des degrés divers une ou plusieurs des trois dimensions du développement durable

– ce qui montre la complexité du processus de développement –, ensemble ils offrent une gamme complète et cohérente de services couvrant ces trois dimensions.

Favoriser une prospérité partagée

62. Au cours de la période considérée (2012-2014), les programmes de coopération technique de l'ONUDI ont continué d'être axés sur les politiques et les méthodologies de changement structurel à l'appui des petites et moyennes entreprises. Il s'agissait notamment de programmes favorisant ou maintenant un environnement propice à l'activité économique de ces entreprises, condition préalable à la réussite de leur développement; de la poursuite des activités du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements, qui renforce les capacités de ces organismes et soutient leurs activités de planification stratégique, sur la base des informations les plus récentes concernant les investisseurs; et de 25 échanges de sous-traitance et de partenariat dans le monde entier, visant à déterminer les possibilités de sous-traitance, de coentreprise et de chaîne d'approvisionnement et à faciliter la mise en relation entre les entreprises locales et les investisseurs étrangers.

63. L'ONUDI a également poursuivi ses programmes axés sur les groupes les plus marginalisés, notamment les populations rurales. Le développement des agro-industries compétitives est essentiel pour améliorer la qualité et la demande de produits agricoles, ainsi que pour créer des emplois et générer des possibilités d'activité commerciale durable et sans exclusive pour les pauvres de milieu rural. Afin d'aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, l'ONUDI a continué de faciliter le renforcement des capacités agro-industrielles et la modernisation technologique tout au long de la chaîne de valeur ajoutée, depuis l'exploitation agricole jusqu'à la consommation finale. En collaboration avec la FAO, dans le cadre de l'Initiative pour le développement accéléré de l'agrobusiness et des agro-industries, l'ONUDI a continué en outre à aider en particulier les pays africains à développer leurs chaînes de valeur ajoutée et à promouvoir l'investissement dans l'agro-industrie et le développement des entreprises agroalimentaires.

64. Elle a continué d'élargir ses programmes en faveur de l'emploi des jeunes. La capacité souvent limitée des marchés du travail officiel, notamment dans les pays les moins avancés, exige de poursuivre le renforcement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes et le développement des entreprises. À cette fin, l'ONUDI continue à mettre en œuvre des initiatives visant à accroître l'aptitude des jeunes à l'emploi et à les doter des outils nécessaires pour créer des entreprises viables et améliorer ainsi leurs moyens de subsistance. Une réforme des programmes scolaires visant à répondre aux besoins de compétences en matière de gestion d'entreprises dans les pays en développement aide les jeunes, femmes et hommes, à créer leur propre entreprise ou à trouver un emploi approprié dans les entreprises existantes. Des programmes scolaires ayant trait à l'esprit d'entreprise sont actuellement mis en place en Angola, au Cap-Vert, en Gambie, au Mozambique et dans les pays de l'Union du fleuve Mano, ainsi qu'en Arménie et en Iraq.

65. Des programmes consacrés à l'autonomisation économique des femmes ont également été renforcés et l'intégration des femmes à des activités productives exigeant un niveau de qualification supérieur et mieux rémunérées demeure une priorité dans de nombreuses interventions de l'ONUDI. En outre, un grand nombre d'initiatives visent à améliorer les chances des femmes et des filles et comprennent en

particulier des activités de formation ciblées favorisant les capacités technologiques, l'esprit d'entreprise et les compétences commerciales, ainsi que des mécanismes facilitant l'accès des femmes chefs d'entreprise aux financements. La mise en place, au Pakistan, de centres pour la croissance des entreprises facilitant l'accès au crédit par l'intermédiaire de la First Women's Bank constitue un exemple précis de solution au problème d'accès aux financements qui se pose aux femmes chefs d'entreprise.

66. Fruits de ses activités de recherche et de son corpus de données statistiques sur le développement industriel, les publications et documents de travail de l'ONUDI ont continué de présenter une source essentielle de connaissances spécialisées pour les décideurs, les praticiens, les universitaires et autres organisations consacrées au développement. Le rapport sur le développement industriel 2013 intitulé *Soutenir la croissance de l'emploi : le rôle du secteur manufacturier et du changement structurel* illustre les liens entre l'amélioration continue des industries manufacturières et la croissance, l'emploi productif et l'utilisation efficace des ressources.

67. En juin 2014, le premier Forum mondial pour le développement industriel inclusif et durable a offert aux États Membres une plateforme leur permettant de mener un dialogue stratégique sur la manière d'élaborer, de concrétiser et de mettre en œuvre des stratégies et politiques favorisant un tel développement, en s'appuyant sur des compétences internationales, des connaissances régionales et les meilleures pratiques à l'échelle internationale. Le Forum a jeté les bases d'un deuxième forum mondial qui se tiendra en 2014 et sera axé sur la multiplication de mécanismes concrets pour l'établissement et la gestion de parcs industriels. À l'avenir, les forums serviront également de plateforme mondiale pour les partenariats multipartites, la définition des programmes et le financement du développement.

68. L'ONUDI a poursuivi ses progrès rapides dans la mise en place de partenariats d'affaire en faveur du développement industriel inclusif et durable. En outre, elle a conduit, en collaboration avec le Pacte mondial, les consultations mondiales du Groupe des Nations Unies pour le développement sur le sujet du dialogue avec le secteur privé pour l'après-2015. La série de dialogues a pour objectif de permettre la réflexion sur cette question et d'alimenter les différents processus ayant trait à la définition du cadre de développement pour l'après-2015.

69. Les coopérations triangulaire et Sud-Sud sont restées d'importants piliers des programmes de l'ONUDI, des centres étant consacrés à la coopération industrielle Sud-Sud en Inde et en Chine et un centre de formation ayant récemment été créé pour la qualité et la sécurité alimentaire en Chine. L'ONUDI organise et facilite également des plateformes et réseaux d'échange de connaissances où sont présentées de bonnes pratiques et des solutions. Dans ce contexte, elle a également facilité la Conférence de haut niveau des pays à revenu intermédiaire, organisée en juin 2013 à San José par le Gouvernement du Costa Rica.

70. À cet égard, l'Institut pour le renforcement des capacités de l'ONUDI est un organisme central qui offre des séances de formation sur des questions clefs liées aux politiques d'industrialisation inclusive et durable. Parmi les grandes activités de formation de la période considérée, on recense notamment des cours sur l'avenir de la fabrication, les établissements humains et les défis de la durabilité, les solutions d'énergie durable, les industries vertes, le renforcement des capacités commerciales et l'autonomisation économique des femmes. L'Institut est un catalyseur de solutions, idées et partenariats novateurs et offre une plateforme d'apprentissage et un réseau de connaissances mondiaux à cette fin.

71. Dans le même esprit, l'ONUDI a poursuivi son initiative Réseaux pour la prospérité, offrant des recommandations sur la mobilisation des réseaux de connaissances et les politiques d'innovation dans l'industrie. Pendant la période considérée, deux rapports ont été publiés au sujet du rôle des réseaux de connaissances dans le programme de développement pour l'après-2015 et de l'importance que revêtent les partenariats pour le développement industriel inclusif et durable. De même, les rapports publient annuellement une liste des indices de connectivité des pays du monde qui donne une idée de la capacité des pays à se relier aux réseaux mondiaux de connaissances, de politiques et d'industries afin de tirer parti de sources décentralisées de savoir-faire et de technologies.

Promotion de la compétitivité économique

72. La nature dynamique du développement industriel inclusif et durable exige une action soutenue et continue au niveau des politiques. L'ONUDI a, par conséquent, élargi ses services consultatifs pour l'élaboration des politiques industrielles. Plusieurs moyens d'action, notamment l'approche axée sur le changement structurel et le diagnostic industriel, permettent aux pays de mieux déterminer leurs atouts comparatifs, sur la base de leurs caractéristiques et structures industrielles particulières. En outre, le Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité de l'ONUDI a continué de fournir une méthode permettant d'effectuer des évaluations de haute qualité préalables aux projets d'investissement ainsi que des études de faisabilité, facilitant ainsi les analyses à court et long terme des conséquences économiques et financières de projets industriels ou non.

73. Des programmes de coopération technique pour le développement des entreprises, la facilitation des investissements et le transfert de technologie ont permis à des initiatives de renforcement des capacités institutionnelles de promouvoir le développement du secteur privé et d'améliorer la compétitivité des entreprises, de mobiliser des investissements et de faciliter l'accès aux technologies appropriées dans les pays en développement. Des programmes dans ces domaines ont également appuyé la modernisation des entreprises industrielles et des institutions de support technique, notamment des activités de conseil en matière de politiques et de promotion de la technologie par l'intermédiaire du réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI. L'ONUDI a également fait progresser un partenariat important avec l'Union africaine visant à accélérer la mise en œuvre du Plan relatif à la fabrication de médicaments pour l'Afrique.

74. Le renforcement des capacités commerciales des pays, leur permettant de participer de plus en plus aux réseaux commerciaux à l'échelle régionale et mondiale, est un facteur essentiel au succès de l'industrialisation. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a publié plusieurs documents fondamentaux de politique générale des ressources, notamment l'édition 2013 du *Guide des ressources de renforcement des capacités commerciales* et la deuxième édition du rapport sur le respect des normes commerciales et le gain de marchés. Ces outils offrent une analyse approfondie des services d'assistance technique et de mécanismes de coopération existants dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, ainsi que des problèmes que posent le commerce international et le respect des normes aux pays en développement. En outre, l'ONUDI a continué d'aider les pays à mettre leurs processus industriels dans les secteurs ayant un fort potentiel d'exportation en conformité avec les normes internationales et les conditions du marché et à formuler des politiques locales et nationales ainsi que des stratégies visant à améliorer la

compétitivité industrielle et à surmonter les obstacles techniques au commerce. Des programmes ont également permis de renforcer les capacités d'organismes nationaux d'évaluation de la conformité à effectuer des tests et étalonnages de produit reconnus au niveau international. En tant que membre du Réseau de métrologie, d'accréditation et de normalisation pour les pays en développement, l'ONUDI a coparrainé, avec le Centre du commerce international, le secrétariat du Réseau pour l'exercice biennal 2014-2015. Parmi les exemples récents de programmes relatifs au commerce, on peut citer un vaste projet visant à stimuler la compétitivité du secteur non pétrolier au Nigéria; un programme en Haïti destiné à mettre en place le Bureau de normalisation et de métrologie; et des programmes de modernisation de laboratoires d'analyse au Cambodge, en Haïti, au Népal et au Viet Nam.

75. Le respect des normes de sécurité alimentaire et des accords sanitaires est déterminant pour aider les industries alimentaires à élargir leur accès aux marchés mondiaux. Par conséquent, l'ONUDI continue de prêter son assistance pour la mise en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène et de systèmes de sécurité alimentaire, en se fondant sur l'analyse des risques, la prévention et la traçabilité des chaînes de valeur ajoutée dans le secteur agro-industriel. Dans ce cadre, elle a accueilli la première réunion du Groupe de travail technique du Partenariat mondial pour la sécurité alimentaire en 2013. Comme suite à ses efforts visant à renforcer les contrôles sanitaires pour le commerce international et régional, elle a créé, en coopération avec la Commission européenne, une infrastructure d'intervention d'urgence en matière de sécurité alimentaire, dans le cadre d'un projet pilote mené en Gambie, au Ghana, en Guinée, en Sierra Leone et au Togo.

Protection de l'environnement

76. Au cours de la période considérée, la réflexion sur la transformation des processus industriels vers des méthodes de production respectueuses de l'environnement est demeurée un axe essentiel des programmes techniques de l'ONUDI. Ceux-ci visent à promouvoir à la fois a) des méthodes de production plus propres et plus économes en ressources et b) une fourniture plus systématique de biens et services de protection de l'environnement, notamment la gestion des déchets et les services de recyclage. Le Réseau de production propre et économe en ressources établi par l'ONUDI et le PNUE joue un rôle central à cet égard, favorisant l'adaptation et l'adoption de méthodes de production moins polluantes et économes en ressources dans les pays en développement. Ce réseau, qui couvre plus de 50 pays, stimule l'échange d'enseignements tirés de l'expérience et de savoir-faire technique. En 2013, l'ONUDI et le Réseau ont engagé un examen mondial des résultats obtenus, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience, dans le but de continuer à appuyer les pays par des données empiriques et des recommandations sur les cadres de politique industrielle durable en vigueur. L'ONUDI a également renforcé ses activités dans le domaine de la gestion de l'eau, notamment au moyen de sa méthodologie intégrée pour le transfert de technologies respectueuses de l'environnement.

77. Grâce à sa Plateforme pour l'industrie verte, l'ONUDI a créé un cadre mondial qui rassemble les gouvernements, le milieu des affaires et d'autres parties prenantes dans le but de mobiliser, faciliter et rendre systématique les engagements d'appui à l'éco-industrie et les mesures concrètes dans toutes les régions. Dans ce contexte, elle a organisé, en 2013 à Guangzhou (Chine), la Conférence sur l'industrie verte qui mettait l'accent sur la création d'une économie circulaire par l'utilisation

rationnelle des ressources et une gestion efficace de l'environnement et par des politiques conçues à cette fin. La Plateforme a permis à 700 participants d'échanger les résultats de leurs expériences et les enseignements qu'ils ont acquis dans le domaine des stratégies locales et nationales d'industrie verte. L'ONUDI a également contribué au Partenariat pour une action sur l'économie verte, qui aide 30 pays à se doter de stratégies nationales axées sur les technologies propres, les infrastructures économes en ressources, le travail qualifié et la bonne gouvernance dans le domaine environnemental.

78. L'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie est une des mesures les plus rentables pour aider les pays en développement ou émergents dont l'approvisionnement en ressources est limité à répondre à la demande croissante d'énergie et à rendre leur croissance économique moins dommageable pour l'environnement. L'ONUDI a donc poursuivi ses services relatifs à la gestion de l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, notamment aux mécanismes financiers novateurs. En complément de son rôle dans l'initiative « Énergie durable pour tous », elle accorde aussi une grande importance à son partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial, destiné à créer un nombre croissant de plateformes visant à promouvoir les innovations en matière de technologie propre, stimuler la compétitivité des petites et moyennes entreprises, aider à renforcer les capacités nationales dans le domaine des technologies propres et mettre en place un écosystème local d'entreprises porteur. Parmi les exemples de programmes, on peut citer le Programme mondial de technologie propre pour les petites et moyennes entreprises et le partenariat public-privé sur les indicateurs d'efficacité des systèmes motorisés, en coopération avec le *Global Green Growth Institute*. En 2013, le troisième Forum de l'énergie de Vienne, organisé par l'ONUDI, a soutenu l'inclusion d'un objectif énergétique dans le programme de développement pour l'après-2015 et souligné l'importance des financements et des partenariats pour garantir l'énergie durable.

79. Des parcs éco-industriels peuvent permettre un développement industriel rapide grâce au transfert et à l'adaptation des technologies, des connaissances et des compétences, favorisant ainsi un développement économique plus vaste. S'ils sont assortis d'un haut degré de responsabilité sociale et environnementale, d'une production économe en ressources et du recyclage de l'énergie et des déchets, les parcs industriels peuvent contribuer à donner naissance à des formes d'industrialisation capables de réaliser des objectifs sociaux tout en préservant l'environnement. À cette fin, l'ONUDI a mis au point une approche pluridimensionnelle visant à étendre et universaliser les zones industrielles respectueuses de l'environnement. Les parcs industriels peuvent devenir des outils puissants et dynamiques pour le développement industriel inclusif et durable et fonctionner comme des pôles de production, de diffusion et d'application des connaissances industrielles, tout en stimulant l'innovation.

80. Bien souvent, la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement exige une transformation de l'industrie et une modernisation technologique. Comptant au nombre des organismes de mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, l'ONUDI a continué de fournir un appui aux pays en développement dans leurs efforts de mise en œuvre. Ainsi en 2012, tous les pays recevant l'appui de l'ONUDI ont atteint le jalon du maintien de la consommation au niveau de référence en hydrofluorocarbures, faisant ainsi progresser la protection de la couche d'ozone et atténuant les changements climatiques.

Les programmes permettent également aux industries de réaliser une productivité et des résultats économiques améliorés, marqués par des dépenses de fonctionnement et une maintenance réduites et une qualité de produits accrue. En 2013, l'ONUDI est devenue un des organismes d'exécution de la Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie et des propositions ont été présentées en vue d'éliminer les hydrofluorocarbures de l'industrie. L'ONUDI poursuit également ses programmes au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, avec plus de 50 projets aidant les pays à mettre à jour leurs plans nationaux de mise en œuvre.

IV. Conclusions et recommandations

81. Les statistiques de l'ONUDI montrent que le paysage industriel mondial a changé du tout au tout, les chiffres de croissance industrielle au quatrième trimestre de 2013 indiquant un coup de fouet dans le secteur manufacturier des nouveaux pays industriels et une croissance de plus en plus soutenue des marchés industrialisés.

82. Dans les pays en développement, l'industrie a connu d'importants changements structurels au cours des dernières années et on peut s'attendre à ce que ces transformations bénéficient fortement aux résultats de ces pays du point de vue de la productivité et de la compétitivité sur le moyen et le long terme.

83. Le lien qui existe entre l'industrialisation inclusive et durable et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux à long terme dans tous les pays demeure indéniable, de même que le fait que l'industrie, l'innovation et la mise en place d'infrastructures résilientes se renforcent mutuellement. Les pays dotés d'une base d'exportation industrielle robuste se relèvent plus rapidement des récessions que ceux qui ne possèdent pas de secteurs manufacturiers équivalents.

84. Pour ce qui est de l'avenir, des efforts importants devront être faits pour garantir que les bienfaits de l'industrialisation profiteront à un plus grand nombre de personnes et pour réaliser une distribution plus équitable de ces bienfaits entre les femmes et les hommes et parmi tous les groupes, pays et régions. Des efforts similaires devront également être déployés pour garantir la viabilité environnementale de l'industrie par des mesures telles que l'amélioration de l'accès aux technologies propres, la promotion de l'économie d'énergie et de ressources et la réduction des incidences écologiques négatives de l'industrie.

85. Lors de l'examen du programme de développement pour l'après-2015, les États Membres devraient envisager d'adopter un objectif relatif à l'industrialisation inclusive et durable, aux infrastructures résilientes et à l'innovation.

86. En outre, le transfert de technologie et la mise en réseau des connaissances doivent être encouragés comme moyens essentiels de parvenir à un développement industriel inclusif et durable. La Plateforme pour l'industrie verte, l'Initiative pour le développement accéléré de l'agro-business et des agro-industries, l'Institut pour le renforcement des capacités, l'initiative Réseaux pour la prospérité et les forums mondiaux pour le développement industriel inclusif et durable pourraient servir de modèles utiles à cet égard.

87. Outre les programmes décrits dans le présent rapport, l'ONUDI renforcera ses activités de programme et ses partenariats à l'échelle du système dans le domaine des infrastructures industrielles résilientes, notamment la mise en place d'infrastructures institutionnelles connexes.

88. L'ONUDI devrait renforcer son action en faveur des réseaux et systèmes d'innovation liée à l'industrie, notamment les pôles et parcs industriels urbains et semi-urbains, et aider les gouvernements à étudier les éléments déterminants pour la croissance et la prospérité industrielle future.

89. À l'appui de ce programme de travail, l'ONUDI devrait continuer de renforcer ses quatre grands moyens de mise en œuvre, à savoir la coopération technique; les services consultatifs analytiques et relatifs aux politiques; les activités normatives; et l'organisation d'activités de transfert des connaissances et de mise en réseau des connaissances.
